

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALBI - 8101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/03/2026 - 1014 - 2021 B 00639 - 903 245 124 - 2F COMPANY

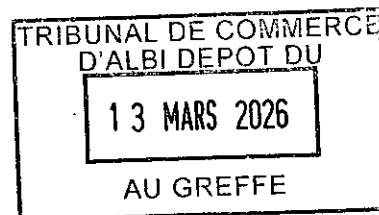
B 2014

2F COMPANY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 252.500 euros

Siège social : 3, Chemin des Deux Moulins – Cambon du Temple
81430 LE FRAYSSE

R.C.S. ALBI 903 245 124



EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

2014 B 639

DOCUMENTS DEPOSES EN UN EXEMPLAIRE

AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

- ◆ Comptes annuels
- ◆ Proposition d'Affectation du Résultat
- ◆ Décision d'Affectation du Résultat

Certifié exact,

Le Président :
Frédéric FAGES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric FAGES', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 3 chemin des deux Moulins 81430 LE FRAYSSE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 0 3 2 4 5 1 2 4 0 0 0 1 6 Néant *

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Exercice N clos le. 30/09/2025

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)			
AC I - IMMOBILISES*	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	AC II - IMMOBILISES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations		CU	CV	150 300	
Créances rattachées à des participations		BB	BC	25 219	
Autres titres immobilisés		BD	BE	4 620	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	180 139	
S STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	99 353	
TOTAL (III)		CJ	CK	99 353	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	279 493	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2 F COMPANY		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 252 500)			DA	252 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG			
	Report à nouveau			DH	-4 071		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	29 193		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
				DL	277 621		
TOTAL (I)							
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
				DO			
TOTAL (II)							
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
				DR			
TOTAL (III)							
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 871		
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
			EC	1 871			
TOTAL (IV)							
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	279 493			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	1 871		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL		
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 545	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	45	
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 590	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-1 590	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	27 505	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 278	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		Total des produits financiers (V)					GP	30 782	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
		Total des charges financières (VI)					GU		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	30 782	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	29 193	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 F COMPANY</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	30 782	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 590	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	29 193	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
(9)	Dont transfert de charges		A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A9	
	Facultatifs	A6		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

Copyright Groupe ISA (2025) ISALUMPIA

KENVUIS

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2 F COMPANY		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		1	2	3		
INCURRÉ	Frais d'établissement et de développement	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	KM		KN	KO
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencets*, aménagés des constructions	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
		Matériel de transport *	KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN		LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
		Autres participations	8U	150 300	8V	8W 27 505
Autres titres immobilisés		1P	4 620	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V	
TOTAL IV		LQ	154 920	LR	LS 27 505	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	154 920	ØH	ØJ 27 505	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3
		1	2			
INCURRÉ	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
TOTAL III	IY	NG	NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations	IØ	ØX 2 286	ØY 175 519	ØZ	
	Autres titres immobilisés	1I	2B	2C 4 620	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	1J	2E	2F	2G	
	TOTAL IV	13	NJ 2 286	NK 180 139	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK 2 286	ØL 180 139	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 30/09/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SAS 2 F COMPANY										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN	
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ	
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH	
TOTAL I			RK			RM			RN			RO	
Terrains			PI			PJ			PK			PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG	
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT	
TOTAL II			QU			QV			QW			QX	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN			ØP			ØQ			ØR	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO					
TOTAL III													
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2 F COMPANY		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS 2 F COMPANY				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	25 219		UM		UN	25 219		
	Prêts (1) (2)		UP			UR		US			
	Autres immobilisations financières		UT			UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	25 219		VU		VV	25 219	
RENVUIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 871		1 871						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 871	VZ	1 871					
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 30/09/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	29 193
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								17	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)				18		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				ZN		
								WN	
								WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU			WQ		
								Y1	
								Y3	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
								WR	29 193
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT	
Régimes particuliers / impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								16
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	27 505	XA	26 130
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Mesures d'incitation / traitement sur le bénéfice et exonérations*	France ruralités revitalisation - FRR (art. 44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 quaterdecies)		PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 quaterdecies)		PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			YG
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								XI	3 063
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	3 063
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	0

Cop right Groupe ISA (2025) ISALUNIP/IA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2 F COMPANY		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	4 072
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	3 063
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	1 009
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	1 009
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2F COMPANY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 252.500 €uros

Siège social : 3, Chemin des Deux Moulins – Cambon du Temple
81430 LE FRAYSSE

R.C.S. ALBI 903 245 124

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT **DE L’ASSOCIE UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2025**

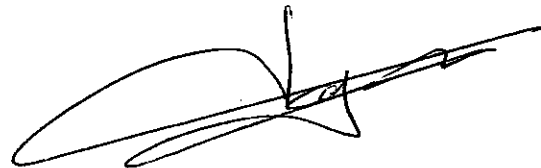
Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

Je propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 égal à 29 192,62 €, comme suit :

- > A l'apurement total des pertes antérieures à hauteur de 4 071,40 €
- > A la dotation à la réserve légale à hauteur de 1 459,63 €
- > A la distribution de dividendes à l'Associé Unique à hauteur de..... 15 150,00 €
- > Le solde au compte « Autres Réserves » pour 8 511,59 €
- Total égal au montant du bénéfice, ci 29 192,62 €**

Le montant du dividende par action, éligible à l'abattement prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, s'élève à 0,6 € et sera mis en paiement à compter de ce jour.

Je rappelle que, depuis la constitution de la société, aucun dividende n'a été distribué.



2F COMPANY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 252.500 Euros

Siège social : 3, Chemin des Deux Moulins – Cambon du Temple
81430 LE FRAYSSE

R.C.S. ALBI 903 245 124

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2025

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 égal à 29 192,62 €, comme suit :

- > A l'apurement total des pertes antérieures à hauteur de 4 071,40 €
- > A la dotation à la réserve légale à hauteur de 1 459,63 €
- > A la distribution de dividendes à l'Associé Unique à hauteur de..... 15 150,00 €
- > Le solde au compte « Autres Réserves » pour 8 511,59 €
- Total égal au montant du bénéfice, ci 29 192,62 €**

Le montant du dividende par action, éligible à l'abattement prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, s'élève à 0,6 € et sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

